



LA CROISSANCE DU DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Lors des négociations d'accords commerciaux, comme le pouvoir réside presque exclusivement dans les mains des seuls membres du conseil des ministres fédéral, on ne peut que constater que les parlements sont de plus en plus mis sur la touche.

La concentration du pouvoir entre les mains de l'exécutif (versus le législatif) est une tendance que nous nous devons de condamner parce que les parlements sont les véritables représentants des citoyens qui les ont élus, et non les seuls membres ministériels du gouvernement. Cette concentration du pouvoir se retrouve aussi à des années-lumière de la volonté de la CSD, exprimée dès 1987, de voir les traités de libre-échange soumis à la volonté populaire via la tenue d'un référendum pan-canadien.

La CSD exige donc du gouvernement du Canada qu'il s'engage à la publication des textes qui font présentement l'objet de négociations pour